Nations Unies S/PV.8329

Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

Provisoire

8329e séance
Mercredi 22 août 2018, à 10 heures
New York

Président :	Mme Pierce	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Yao Shaojun
	Côte d'Ivoire	M. Adom
	États-Unis d'Amérique	M. Cohen
	Éthiopie	Mme Guadey
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	Mme Gueguen
	Guinée équatoriale	Mme Bico Mbasogo
	Kazakhstan	M. Temenov
	Koweït	M. Almunayekh
	Pays-Bas	M. Van Oosterom
	Pérou	M. Tenya
	Pologne	Mme Wronecka
	Suède	M. Orrenius Skau

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

18-26380 (F)

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^me^ Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M^me^ DiCarlo.

M^me^ DiCarlo (*parle en anglais*) : Nous nous réunissons aujourd'hui dans le sillage d'une nouvelle série d'incidents qui a menacé d'attiser la violence jusqu'à faire sombrer Gaza dans la guerre. Ces dernières semaines, le Coordonnateur spécial Mladenov a dirigé des efforts sans précédent de l'ONU, aux côtés du Gouvernement égyptien et d'autres partenaires régionaux et internationaux, pour prévenir de nouvelles hostilités dévastatrices, répondre aux besoins humanitaires les plus urgents et appuyer la réconciliation entre les Palestiniens.

La violence récurrente souligne à quel point cette initiative est urgente. Au fil de plusieurs cycles de violence survenus durant la période considérée, les militants palestiniens ont tiré 195 roquettes et mortiers en direction d'Israël. Le 7 août, une roquette Grad aurait atterri dans un champ près de la ville de Beersheba – parcourant ainsi une distance jamais atteinte par un projectile depuis les hostilités de 2014.

Israël a pris pour cible des sites dans la bande de Gaza à 125 reprises au moins. Huit Palestiniens, dont une femme enceinte et son bébé de 18 mois, ont été tués, et 56 Palestiniens et 28 civils israéliens ont été blessés. Ces échanges, qui se sont intensifiés ces derniers mois, font ressortir la fragilité des périodes d'accalmie et la nécessité de trouver des solutions à plus long terme.

Au cours des dernières semaines, la situation humanitaire à Gaza s'est elle aussi dégradée, notamment du fait des restrictions supplémentaires qu'Israël a imposées à la circulation des marchandises par le point de passage de Kerem Shalom. Ces restrictions faisaient suite au lancement, depuis Gaza, de cerfs-volants et ballons incendiaires qui ont consumé des milliers d'hectares de forêts, terres agricoles et champs israéliens.

Le 15 août, Israël a intégralement rouvert le point de passage de Kerem Shalom et étendu la zone de pêche à neuf milles marins. Le Secrétaire général a salué cette décision qui aura des retombées appréciables sur l'économie de Gaza en difficulté, ainsi que sur les efforts visant à désamorcer la situation. Toutefois, le 19 août, Israël a fermé le passage piéton d'Erez aux résidents de Gaza et de Cisjordanie, hormis dans les cas humanitaires, arguant de la poursuite d'incidents violents à la barrière.

Alors que nous œuvrons à la levée complète du bouclage de Gaza, conformément à la résolution 1860 (2009), j'appelle toutes les parties à veiller à ce que les fournitures humanitaires urgentes parviennent à la bande de Gaza. Ces fournitures ne doivent pas être l'otage des faits qui surviennent sur le plan politique et en matière de sécurité.

Je réitère également les appels du Coordonnateur spécial demandant au Hamas de fournir des informations complètes sur les ressortissants israéliens qui sont retenus à Gaza, comme l'exige le droit international humanitaire. L'ONU est en train de prendre des mesures pour accroître ses capacités sur le terrain, afin de mieux appuyer les projets entérinés par l'Autorité palestinienne et la communauté internationale dans les domaines de l'énergie, de l'eau, de la santé et de la création d'emplois. Je suis heureuse de constater que de nombreux donateurs et organisations internationales envisagent d'accroître les ressources qu'ils allouent à la Palestine. C'est la réponse appropriée face au délabrement des infrastructures à Gaza et à l'effondrement de son économie. Je trouve particulièrement encourageant que la Banque mondiale ait porté à 90 millions de dollars son allocation à la Cisjordanie et la bande de Gaza, notamment pour quelque 4 400 possibilités d'emploi à court terme. En outre, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est en train d'accélérer son programme d'aide économique d'urgence grâce à l'appui de plusieurs donateurs. Ces deux initiatives donnent la priorité à l'emploi des femmes et des jeunes. L'objectif du programme du PNUD est que 40 % des placements professionnels qui en découleront servent les femmes – une étape cruciale sachant que le taux de chômage des femmes palestiniennes, qui dépasse 78 % dans la bande de Gaza pour le deuxième trimestre de 2018, reste sensiblement plus élevé que celui des hommes.

Cela fait suite au lancement, en mai, du programme Un travail décent pour les femmes – une initiative conjointe de l'Italie, d'ONU-Femmes et de l'Organisation internationale du Travail, qui vise à promouvoir l'égalité des chances et un emploi décent sur tout le territoire palestinien occupé – ainsi qu'au lancement, en avril dernier, d'un projet dirigé par ONU-Femmes et financé par le Japon pour aider les femmes de Gaza. Améliorer la condition socioéconomique des femmes palestiniennes est indispensable pour la paix et la stabilité, car les femmes affichent toujours une plus grande vulnérabilité dans tout le territoire palestinien occupé. Ce sont là également des efforts importants pour renforcer le rôle des femmes dans la prévention des conflits, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité.

Toutefois, je suis profondément préoccupée par le fait que le financement nécessaire à l'ONU pour acheter du carburant d'urgence, qui permet à quelque 250 installations essentielles dans la bande de Gaza de fonctionner, est désormais épuisé. Environ 4,5 millions de dollars sont urgemment nécessaires pour garantir une fourniture minimale de services essentiels jusqu'à la fin de l'année. Une autre source de préoccupation est le fait que les médicaments essentiels commencent à manquer dangereusement, d'autant que 40 % de ces médicaments essentiels sont à présent complètement épuisés.

L'ONU collabore avec les Gouvernements israélien et palestinien pour examiner le Mécanisme pour la reconstruction de Gaza, afin d'en améliorer le fonctionnement, la transparence et la prévisibilité. L'Autorité palestinienne a également fait de gros efforts pour réaffirmer sa mobilisation en faveur de la bande de Gaza. J'attends avec intérêt une participation pleine et active de sa part à cet égard. Par ailleurs, je salue la poursuite des efforts de l'Égypte pour faciliter la réconciliation entre les Palestiniens, laquelle est indispensable pour réaliser non seulement les objectifs fixés à Gaza en matière d'aide humanitaire et de développement, mais aussi les aspirations nationales palestiniennes. Je réitère l'appel lancé par le Secrétaire général à toutes les parties pour qu'elles appuient ces efforts.

Nous informons régulièrement le Conseil de sécurité et ses membres des difficultés financières sans précédent auxquelles se heurte cette année l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Le Secrétaire général a attiré l'attention sur le fait que si le déficit de financement de l'UNRWA, qui s'élève à 217 millions de dollars, n'est pas comblé, cela aura de graves conséquences sur le plan humanitaire et du développement, ainsi que sur la stabilité régionale. Je remercie les États Membres qui ont pris des mesures pour aider à combler ce déficit et j'appelle les autres à accroître leur appui à l'UNRWA. Il est impératif de maintenir une forte mobilisation collective.

S'agissant de la situation générale, des actes de violence continuent d'être commis dans l'ensemble du territoire palestinien occupé et en Israël. Treize Palestiniens, dont un travailleur médical et quatre enfants, ont été tués par les forces de sécurité israéliennes à Gaza au cours de manifestations qui se poursuivent à proximité de la barrière. Un millier de Palestiniens et un soldat israélien ont également été blessés. Le 21 août, l'Avocat général de l'armée israélienne a annoncé que la police militaire allait ouvrir une enquête sur la mort de deux Palestiniens tués ces derniers mois dans le contexte des manifestations à proximité de la barrière. S'il est vrai qu'Israël a le devoir de protéger ses citoyens, il doit exercer le maximum de retenue lorsqu'il utilise des balles réelles et ne doit employer la force létale qu'en dernier ressort. J'appelle en outre le Hamas à s'abstenir de recourir à la violence à la barrière et de mettre les enfants en danger. Les enfants ne doivent jamais être pris pour cible ou instrumentalisés de quelque façon que ce soit.

Le 26 juillet, dans la colonie d'Adam en Cisjordanie, un Palestinien de 17 ans a poignardé à mort un civil israélien et en a blessé deux autres. Il a été abattu par l'une des victimes. Il est déplorable que le Hamas et d'autres aient, une fois de plus, choisi de glorifier cette attaque. Après une période de calme relatif à Jérusalem, le 27 juillet, jour anniversaire de la fin des troubles survenus l'an dernier sur l'esplanade sainte, des affrontements ont éclaté sur ce site entre des Palestiniens et les forces de sécurité israéliennes, au cours desquels 10 Palestiniens et quatre policiers israéliens ont été blessés. Le 17 août, un israélien d'origine arabe a été abattu par les forces de sécurité israéliennes dans la vieille ville de Jérusalem, après avoir essayé de les poignarder. À la suite de ces deux incidents, les forces de sécurité israéliennes ont fermé les entrées du complexe pendant quelques heures, avant de rétablir pleinement l'accès. Compte tenu de la célébration d'Eïd al-Adha cette semaine et de l'approche des fêtes juives, j'exhorte tous les acteurs à jouer le rôle qui leur revient pour éviter les provocations dans les lieux saints de Jérusalem. Le Coordonnateur spécial a

organisé une série de réunions avec des chefs religieux chrétiens, juifs et musulmans à Jérusalem pour discuter de l'importance qu'il y a à maintenir le calme, à rejeter la violence et à préserver le statu quo dans les lieux saints. Il poursuivra ses démarches auprès de toutes les parties prenantes.

Le 14 août, les autorités israéliennes ont annoncé qu'elles allaient lancer un appel d'offres pour la construction de 603 logements dans la colonie de Ramat Shlomo à Jérusalem-Est – la première annonce de ce genre depuis 2016. Dans la zone C, un appel d'offres pour la construction de 511 logements a été lancé et les activités de construction menées sur la base de plans approuvés précédemment se sont poursuivies. Le 1er août, l'Administration civile israélienne a confirmé son plan d'étendre les limites municipales de la colonie d'Amichai pour y inclure l'avant-poste d'Adei Ad. La mise en œuvre de ce plan constituerait la première légalisation d'un avant-poste en vertu de la loi israélienne depuis 2014. Je réitère la position de longue date de l'ONU selon laquelle toutes les activités de peuplement sont illégales au regard du droit international et constituent un obstacle à la paix.

Les autorités israéliennes ont démoli 18 structures appartenant à des Palestiniens dans la zone C et à Jérusalem-Est, faute de permis de construire, qu'il est pratiquement impossible pour les Palestiniens d'obtenir. Cela a entraîné le déplacement de huit Palestiniens, dont six enfants. Le 1er août, la Haute Cour de justice israélienne a conclu qu'à son avis, il n'y avait pas de motif raisonnable pour interdire la démolition du village bédouin de Khan el-Ahmar. Elle a demandé à l'État de proposer un autre site de réinstallation, au sujet duquel les parties ne sont pas encore parvenues à un accord. Le processus de démolition est suspendu pendant que la Cour examine l'affaire. Je réitère l'appel lancé par l'ONU à Israël pour qu'il cesse de démolir les biens des Palestiniens et mette fin à ses efforts visant à réinstaller les communautés bédouines en Cisjordanie occupée. Ces mesures vont à l'encontre du droit international et compromettent la solution des deux États.

Pour terminer, je voudrais mettre en exergue les efforts d'Israéliens et de Palestiniens ordinaires – hommes et femmes – qui viennent à bout du cynisme et du désespoir en prenant des mesures concrètes pour promouvoir la tolérance et bâtir un avenir commun. Je pense notamment aux bénévoles qui conduisent en voiture des patients palestiniens qui ont des rendez-vous médicaux en Israël; aux animateurs de groupes de jeunes qui trouvent des moyens originaux d'aider les différentes communautés de Jérusalem à construire un avenir commun; aux scientifiques qui œuvrent de concert pour régler des problèmes environnementaux dans la région et aux femmes palestiniennes et israéliennes qui mobilisent des mouvements d'opinion en faveur de la paix et encouragent la participation des femmes aux processus politiques, conformément à la résolution 1325 (2000). Comme il est indiqué dans le rapport du Quatuor pour le Moyen-Orient de 2016 (S/2016/595, annexe), ces initiatives constituent la base essentielle d'une action plus large en faveur de la paix. J'invite les États Membres à continuer de les appuyer généreusement.

Alors même que la communauté internationale concentre ses efforts sur le règlement de la crise actuelle à Gaza et le retour d'un gouvernement palestinien légitime dans la bande de Gaza, la persévérance de ces personnes nous rappelle la nécessité de replacer nos efforts dans le contexte de notre objectif global de mettre fin à l'occupation israélienne et d'un avenir où deux États pourront vivre côte à côte dans la paix, la sécurité et la dignité, sur la base des résolutions pertinentes de l'ONU et des accords conclus précédemment.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie Mme DiCarlo de son exposé.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 15.